

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

DIRECTION et RÉDACTION :
au Ministère d'Etat

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

SOMMAIRE.

MAISON SOUVERAINE

Echange de télégrammes à l'occasion du Congrès de l'Humanisme Méditerranéen.

PARTIE OFFICIELLE

(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)

Ordonnance Souveraine portant promotion d'un Fonctionnaire Municipal.

Ordonnance Souveraine portant promotion d'un Fonctionnaire Municipal.

Arrêté ministériel réglant le service de nuit des pharmacies.

Erratum à l'Arrêté ministériel du 29 octobre 1935.

PARTIE NON OFFICIELLE

(Avis - Communications - Informations)

CONGRÈS ET CONFÉRENCES

Congrès de l'Humanisme Méditerranéen organisé par l'Académie Méditerranéenne.

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Résultats obtenus au Baccalauréat par les élèves du Lycée de Garçons et de l'Etablissement Secondaire de Jeunes Filles.

Relevé hebdomadaire des prix de la viande et de la charcuterie.

Prix du lait.

INFORMATIONS

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

MAISON SOUVERAINE

En ouvrant la séance inaugurale du Congrès de l'Humanisme Méditerranéen, M. L.-H. Labande, Président de l'Académie Méditerranéenne, a fait adopter par acclamation le télégramme suivant à l'adresse de S.A.S. le Prince Souverain :

S. A. S. le Prince Souverain de Monaco,
Château de Marchais (Aisne).

Premier acte du Congrès réuni par Académie Méditerranéenne est adresser à Votre Altesse hommages respectueux et témoignage de gratitude pour Son Haut Patronage et Sa généreuse hospitalité.

LABANDE, président.

Son Altesse Sérénissime a daigné répondre en ces termes :

Très touché que votre pensée soit venue vers moi dès l'ouverture du Congrès, je vous en remercie vivement et je forme des vœux pour le succès de vos travaux.

LOUIS.

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCES SOUVERAINES

N° 1.780

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 137 de la Loi n° 30 du 3 mai 1920, sur l'Organisation Municipale ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Marius Allavena, Archiviste à la Mairie, est nommé Rédacteur à la Mairie.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le trente et un octobre mil neuf cent trente-cinq.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1.781

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 137 de la Loi n° 30 du 3 mai 1920, sur l'Organisation Municipale ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Emmanuel-Antoine Sangiorgio, Com-mis principal, est nommé Archiviste à la Mairie.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le trente et un octobre mil neuf cent trente-cinq.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 5 novembre 1935 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les pharmacies ci-après désignées assureront le service de nuit pendant la saison d'hiver 1935-1936 :

	Monaco-Ville et La Condamine	Monte-Carlo
du 11 au 17 nov.	— Fournier	Blancher
du 18 au 24 nov.	— Del Torchio	Delay
du 25 nov. au 1 ^{er} déc.	Beaujon Carando	Fontana
du 2 au 8 décembre.	— Marsan	Adam
du 9 au 15 décembre.	— Fournier	Blancher
du 16 au 22 décembre	Botta Del Torchio	Delay
du 23 au 29 décembre	— Carando	Fontana
du 30 déc. au 5 janv. .	— Marsan	Adam
du 6 au 12 janvier....	Beaujon Fournier	Blancher

	Monaco-Ville et la Condamine	Monte-Carlo
du 13 au 19 janvier...	— Del Torchio	Delay
du 20 au 26 janvier..	— Carando	Fontana
du 27 jan. au 2 février	Botta Marsan	Adam
du 3 au 9 février	— Fournier	Blancher
du 10 au 16 février...	— Del Torchio	Delay
du 17 au 23 février...	Beaujon Carando	Fontana
du 24 fév. au 1 ^{er} mars.	— Marsan	Adam
du 2 au 8 mars.....	— Fournier	Blancher
du 9 au 15 mars.....	Botta Del Torchio	Delay
du 16 au 22 mars.....	— Carando	Fontana
du 23 au 29 mars.....	— Marsan	Adam
du 30 mars au 5 avril..	Beaujon Fournier	Blancher
du 6 au 12 avril.....	— Del Torchio	Delay
du 13 au 19 avril.....	— Carando	Fontana
du 20 au 26 avril.....	Botta Marsan	Adam
du 27 avril au 3 mai..	— Fournier	Blancher
du 4 au 10 mai.....	— Del Torchio	Delay
du 11 au 17 mai.....	Beaujon Carando	Fontana

ART. 2.

Le présent Arrêté sera affiché d'une manière permanente :

1° dans tous les Commissariats et Postes de Police, ainsi que dans les Casernes des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers ;

2° dans toutes les Pharmacies de la Principauté.

ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le cinq novembre mil neuf cent trente-cinq.

Le Ministre d'Etat,
M. BOUILLOUX-LAFONT.

ERRATUM à l'Arrêté Ministériel du 29 octobre 1935, autorisant la Société Anonyme Monégasque : Union Financière Monégasque, paru au Journal de Monaco du 31 octobre 1935.

Alinéa 3, lire : ... au capital de un million sept cent cinquante mille (1.750.000) francs...

Au lieu de : ... au capital de un million sept cent mille (1.700.000) francs...

PARTIE NON OFFICIELLE

CONGRÈS ET CONFÉRENCES

L'Académie Méditerranéenne dont la séance d'installation à Monaco eut lieu le 18 avril dernier, a pris l'initiative de soumettre aux délibérations d'un Congrès « les Principes d'un Humanisme Méditerranéen ».

Cette assemblée, placée sous le Haut Patronage de S. A. S. le Prince Souverain, a tenu ses assises du 31 octobre au 2 novembre 1935, dans la Salle de Conférences et dans les salons obligeamment ouverts aux organisateurs par la Direction du Bureau Hydrographique.

Un questionnaire judicieusement établi avait été adressé plusieurs mois à l'avance à toutes les Sociétés Savantes et aux principales personnalités scientifiques et littéraires des Nations méditerranéennes et de celles qui reconnaissent l'influence prépondérante des civilisations méditerranéennes.

S'il est à regretter que quelques-unes de ces Nations n'aient pas semblé saisir l'intérêt du problème et aient négligé de répondre, l'Académie Méditerranéenne n'en a pas moins eu la grande satisfaction d'enregistrer, tant pour la Section des Lettres que pour la Section des Sciences, soixante-sept communications venues de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Catalogne, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de Syrie, d'Arménie, etc..., et émanant de personnalités éminentes de ces différents pays.

Nombre des auteurs de ces communications sont venus eux-mêmes les soutenir et les développer au Congrès. Un certain nombre d'autres savants ou lettrés qui n'avaient pas envoyé de rapports, ont tenu néanmoins à suivre les discussions et à y prendre part, en sorte que l'assemblée n'a pas réuni moins d'une centaine d'adhérents.

La séance d'ouverture s'est tenue jeudi dernier, à 10 heures et demie du matin, dans la Salle de Conférences, sous la présidence de M. L.-H. Labande, Membre de l'Institut, Conservateur des Archives du Palais Princier et Président de l'Académie Méditerranéenne.

S. Exc. M. le Ministre d'Etat honorait cette réunion de sa présence.

À droite et à gauche de Son Excellence avaient pris place les Délégués Officiels des Gouvernements, MM. le Comte Gautier-Vignal, Consul Général de Roumanie; M. Bouvier, Consul de Belgique; le Docteur Barbatis, Délégué du Gouvernement Grec; le Professeur Farinelli, Vice-Président de l'Académie Royale d'Italie et M. Max Sorre, Recteur de l'Université d'Aix, représentant le Ministre de l'Éducation Nationale de France.

Sur la tribune, M. Labande avait, à sa droite, M. Claude Farrère, de l'Académie Française, et, à sa gauche, M. Laubeuf, de l'Académie des Sciences.

Au premier rang de l'assistance on remarquait S. Exc. le Baron Pieyre, Ministre Plénipotentiaire, chargé du Consulat Général de France; M. le Marquis Chiavari, Consul d'Italie; M. Bernasconi, Conseiller National, représentant le Président empêché; M. Jioffredy, Premier Adjoint, représentant le Maire de Monaco, absent.

Les personnalités officielles de Monaco, les Congressistes et de nombreuses dames emplissaient la salle.

M. L.-H. Labande déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Confrères,

En ouvrant ce Congrès, je me fais un devoir d'adresser tout d'abord à S. A. S. le Prince Louis II nos hommages respectueux et le témoignage de notre gratitude pour Son Haut Patronage et la généreuse hospitalité qu'il nous a réservée ici. Si vous me le permettez, un télégramme Lui portera aujourd'hui même à Marchais l'expression de nos sentiments.

Avant de donner la parole à l'interprète de notre confrère Ferdinand Bac, qui a fait l'effort de venir ici, mais ne peut parler en public, j'ai l'obligation de remercier les Gouvernements étrangers qui se sont fait ici représenter et d'adresser un salut collectif aux délégués des nationalités qui sont venus, quelques-uns de fort loin, nous apporter l'adhésion de leurs confrères et compatriotes : M. Max Sorre, représentant du Ministre de l'Éducation nationale et de l'Université d'Aix-Marseille; S. Exc. le Professeur Farinelli, envoyé par le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie et délégué de toutes les Universités italiennes; le comte Gautier-Vignal, consul général, délégué officiel de S. M. le Roi de Roumanie; M. le Consul Alfred Bouvier, représentant du Gouvernement de notre chère Belgique; le Docteur Barbatis, délégué du Gouvernement grec; MM. Tchobanian, porte-parole des lettrés arméniens; Louis Pierard, député, président du Club des Écrivains de Belgique; Joan Estelrich, député aux Cortès, président du Conseil de Culture de la Catalogne; Zananiri, venu d'Alexandrie, comme interprète des intellectuels égyptiens; le professeur Publio Mengarini, délégué de l'Institut royal des sciences économiques et commerciales de Turin; Ch. Corm, arrivé du Liban, chargé des messages de ses confrères.

La part de la France dans notre Congrès est tout à fait prépondérante et je me fais un plaisir de le constater. Nous sommes fiers d'avoir ici les délégués officiels de l'Institut de France, MM. Laubeuf et Fayet, membres de l'Académie des Sciences (je dirai en passant qu'il

est heureux de constater que sur quatre des membres de notre nouvelle section scientifique, ils rencontrent ici deux correspondants de leur Académie : MM. Jules Richard et Vanssay de Blavous). Nous accueillons aussi avec joie les représentants de l'Université de Toulouse avec M. le professeur Delaruelle; de l'Institut international de coopération intellectuelle, avec son Secrétaire principal M. André Coeuroy; de la Fédération régionaliste française, avec M. Charles-Brun; des Écrivains d'Alsace et de Lorraine, avec M. Camille Schneider. Il serait trop long d'énumérer les groupements et sociétés littéraires ou scientifiques qui ont tenu à prendre part à nos travaux par leurs délégués : qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Nous nous félicitons aussi que nos grands et illustres amis Pierre de Nolhac, Claude Farrère et Paul Valéry, de l'Académie Française, se soient inscrits pour participer à notre Congrès, le premier comme président du Comité France-Italie, le second comme représentant de l'Association France-Orient. Si nous avons la bonne fortune de posséder ici M. Claude Farrère, il est fâcheux que d'impérieuses occupations retiennent loin de nous MM. de Nolhac et Valéry; mais vous entendrez tout à l'heure leurs déclarations. Le célèbre historien Frantz Funck-Brentano, délégué de son Académie des Sciences morales et politiques, aurait dû aussi se retrouver parmi nous s'il n'avait pas été retardé en Italie par une autre mission : lui non plus n'a pas voulu se faire oublier aujourd'hui.

On me permettra de regretter encore l'absence de M. Jos. Vattier qui devait venir du Maroc au nom des intellectuels et de la Résidence générale de ce pays : il se trouve retenu par les cérémonies auxquelles donne lieu la translation des cendres du glorieux Maréchal Liautey. Enfin c'est avec émotion que nous évoquons ici la mémoire de M. l'ambassadeur Henry de Jouvenel, si prématurément enlevé à ses amis et admirateurs : c'est lui qui devait présider cette séance.

Et maintenant, Messieurs, au travail. Avant toutes choses, je dois vous faire part de certaines décisions. Il a été convenu, par égard pour le Gouvernement de la Principauté dont nous sommes les hôtes et afin d'éviter tout risque de désaccord entre nos invités, que l'on s'abstiendrait ici de toute allusion aux événements qui ont pu diviser ailleurs les opinions européennes. Nous saurons conserver à des débats dépourvus de tout caractère d'immédiate actualité la sérénité qui convient, en nous interdisant les uns ou les autres tout jugement à l'égard des gouvernements, des régimes ou des politiques des nations, représentées ou non dans cette salle. Si, en séance publique ou en commission, cette consigne respectueuse de toutes les opinions venait à être oubliée par l'un ou l'autre d'entre nous, la séance serait immédiatement levée et le perturbateur se verrait retirer la parole pour la durée du Congrès.

Je m'excuse de tenir un tel langage : c'est que, nous devons nous préserver nous-mêmes contre les tentations inspirées parfois par des convictions un peu absolues. De même, il arrivera que l'on discute ici librement des diverses religions du passé et du présent : que ce soit toujours avec l'indépendance de jugement convenant seule à la dignité d'un Congrès de savants et d'intellectuels.

Messieurs les membres du Congrès, l'ordre du jour de cette séance est particulièrement chargé. Nous sommes heureux et fiers que tant de personnalités aient voulu accepter d'y prendre brièvement la parole au nom des nations, groupements, académies ou institutions qu'ils représentent avec tant d'éclat; mais nous devons convenir, dès à présent, d'une discipline si nous voulons que notre Congrès présente jusqu'au bout la tenue qui lui est déjà promise par tant d'illustres présences et par un si flatteur auditoire. Il sera donc entendu, si vous le voulez bien, que la parole sera donnée à tous les déclarants inscrits, mais que si d'autres interventions doivent se produire, nous les écouterons lorsque l'ordre du jour sera épuisé.

M. Labande termine par des indications sur l'ordre des Commissions qui vont se former et des instructions pratiques pour les membres du Congrès.

Ce discours est souligné par des applaudissements unanimes et prolongés.

M. Ferdinand Bac, de l'Académie Méditerranéenne, qui a pris place parmi les membres de cette Compagnie, mais se trouve empêché par son état de santé de prendre lui-même la parole, prie M. Armand Lunel, son confrère, de donner lecture de son allocution. M. Lunel lit avec une conviction chaleureuse les pages élégantes et sages où M. F. Bac écarte l'idée d'un panégyrique aveugle de l'esprit méditerranéen et conseille de confronter cet esprit, en dehors de tout parti-pris national, avec les civilisations nordiques, en essayant de rapprocher des peuples qui appartiennent, parfois à leur insu, à la famille méditerranéenne.

S. Exc. M. le Professeur Farinelli apporte dans une vibrante improvisation l'adhésion de l'Italie et l'affirmation de l'amitié italienne.

M. Max Sorre parle au nom de l'Université d'Aix qui ne saurait se désintéresser de la grande tentative de rapprochement intellectuel dont il est le témoin, non plus que de tout ce qui touche à l'esprit méditerranéen.

Le Comte Gautier-Vignal, dans une sobre déclaration, rappelle que la Roumanie si elle n'est pas, à proprement parler, une nation méditerranéenne, n'en est pas moins imbue de la culture latine depuis que l'empereur Trajan y a édifié un monument semblable à celui que l'empereur Auguste avait

dressé à la Turbie. « La Roumanie, dit-il, reste fidèle à l'idée latine ».

M. le Consul Bouvier exprime les vœux de son Gouvernement pour le succès du Congrès, dont il suivra les travaux avec intérêt.

Le Docteur Barbatis donne lecture d'une déclaration de S. Exc. M. Politis, Ministre de Grèce à Paris, Membre de l'Institut, qui exprime le regret de se trouver empêché par les devoirs de sa charge, de prendre part au Congrès et qui loue l'initiative heureuse de l'Académie Méditerranéenne.

Après les Délégués des Gouvernements, la parole est aux Représentants des Groupements Littéraires ou Scientifiques. Successivement montent à la tribune M. Tchobanian, au nom des Écrivains Arméniens; M. Charles Corm, Directeur de la *Revue Phénicienne*, au nom des Écrivains de la République du Liban; M. Zananiri, au nom des Écrivains Égyptiens; M. Estelrich, Député aux Cortès, Président du Conseil de la Culture de la Catalogne, au nom des Écrivains Catalans; M. Louis Pierard, Député, Président du Club des Écrivains de Belgique qui apporte le salut des Littérateurs de langue française de Hollande et de Belgique flamande et wallonne; M. Claude Farrère, de l'Académie Française, au nom de l'Association France-Orient qu'il préside; M. Charles Brun, Délégué Général de la Fédération Régionaliste Française, au nom des Régionalistes de France; enfin M. Laubeuf qui exprime les sympathies et les encouragements de l'Académie des Sciences.

M. Paul Valéry, de l'Académie Française, Membre libre de l'Académie Méditerranéenne, qui s'était fait inscrire pour assister aux travaux du Congrès, n'ayant pu venir à Monaco, a fait parvenir sa déclaration qui a été lue par M. Georges Avril. En voici la teneur :

J'adresse à l'Académie Méditerranéenne l'expression de tous mes regrets de ne pouvoir assister à cette réunion d'octobre.

Jamais il n'a été plus nécessaire d'affirmer les idées qui ont été pour la première fois conçues et exprimées dans une forme définitive, sur les rives de la Mer où tant de races, tant de croyances, tant d'esprits du premier ordre, tant de systèmes de vie, de pensée, de création, ont fondu leurs expériences, leurs langages, leurs styles et défini les types de toutes les sciences, comme les problèmes de toutes les philosophies.

Si j'avais pu prendre part au Congrès, j'aurais sans doute développé devant lui les considérations esquissées dans le programme que j'ai rédigé, il y a deux ans, pour le Centre d'Études Méditerranéennes de Nice.

C'est un fait incontestable que la notion de la personnalité humaine a été lentement, laborieusement et parfois douloureusement élaborée sur les bords de notre Mer. L'homme « distinct » et constituant une « valeur en soi » qui dépend uniquement de sa « qualité d'homme », que cette valeur soit observée dans la vie politique, ou dans le domaine des rapports juridiques ou dans l'univers de la métaphysique — est une création originale qui s'est faite — et qui n'a pu se faire — que grâce aux conditions singulières ici réunies. Toute la civilisation occidentale se rapporte à cette idée de l'Homme... Jusqu'ici!

Mais il n'y a pas à douter que le temps soit venu — ou bien proche de venir — de grandes et graves perturbations qui menacent une conception dont on pouvait croire, il y a fort peu d'années, qu'elle était à jamais édifée et indestructible dans les esprits.

Il se peut, d'ailleurs, que les transformations si rapides et si profondes du monde de la vie humaine, exigent une modification correspondante des idées et des jugements de valeur. Rien donc de plus important que de ne pas laisser au hasard, à l'impressionnisme des opinions, à l'action intéressée des facteurs politiques, la conservation ou la reconstitution des principes intellectuels et des tendances affectives de l'humanité civilisée. Voilà qui ne serait pas « méditerranéen » au sens où nous prenons ce mot.

C'est pourquoi ne faut-il pas considérer les travaux du Congrès, non plus que les leçons qui se donnent ou les études qui se poursuivent au centre de Nice que j'ai l'honneur d'administrer, comme choses purement spéculatives, dont l'intérêt ou l'agrément ne tirent pas à conséquence.

La Méditerranée n'aime pas les choses vagues et elle conseille de ne jamais séparer longtemps la théorie de la pratique. C'est pourquoi elle a vu naître sur ses bords aussi bien la géométrie que le Droit et l'Art de penser sans erreur, aussi bien que celui d'organiser la Cité.

Je souhaite donc à nos travaux, ici ou à Nice, ici comme à Nice, de s'employer aussi énergiquement que possible à fortifier la conscience méditerranéenne, qu'il importe à présent de maintenir dans la forme d'universalité qu'elle avait acquise; et de viser à démontrer qu'elle demeure assez souple, assez compréhensive, assez vivante et puissante pour s'imposer au monde prodigieusement élargi et innervé, comme elle fit au monde d'hier dont nous voyons chaque jour quelque trait disparaître...

La séance qui avait commencé à 10 h. 30 a été levée à midi et demi. Un déjeuner amical a réuni les Congressistes et les Membres de l'Académie Méditerranéenne autour des tables de l'Hôtel Bristol.

L'après-midi a été consacrée au travail des Commissions.

Ces Commissions avaient à répondre au questionnaire suivant :

- I. — Croyez-vous à la possibilité d'un enseignement méditerranéen, qui se proposera l'étude comparative des différentes civilisations dont la Méditerranée a été en quelque sorte la matrice et le berceau ?
- II. — Admettez-vous qu'une telle étude pourrait s'amorcer sur les bases suivantes :
 - a) délimitation des divers foyers de civilisation, délimitation des diverses zones de civilisation, délimitation des divers courants de civilisation pour chacun tout au moins des trois types :
 - 1) civilisation gréco-latine,
 - 2) civilisation chrétienne,
 - 3) civilisation juive et islamique.
 - b) Dans quelle mesure ces trois types ont-ils pu représenter et représentent-ils encore aujourd'hui une puissance d'attraction ou d'expansion, soit qu'on les considère les uns par rapport aux autres, soit qu'on les rapproche de types de civilisations extra-méditerranéennes (nord-européenne, atlantique, asiatique, etc.) ?
 - c) Ne pourrait-on chercher à établir un tableau des différentes valeurs spirituelles communes aux trois types précités ? De telles valeurs ne pourraient-elles être qualifiées d'universelles et constituer dès lors les éléments essentiels, non pas des civilisations méditerranéennes, mais de la Civilisation Méditerranéenne ?
 - d) Etant admis, d'autre part, que la comparaison des littératures méditerranéennes anciennes a permis de dégager entre elles des caractères communs, ne pourrait-on pareillement apercevoir des analogies entre les littératures méditerranéennes modernes et conclure de ce fait à la permanence du parallélisme gréco-latin dans la culture moderne ?
 - e) Enfin, sur le plan des sciences exactes, n'admettez-vous point qu'il y aurait intérêt à traiter dans le sens méditerranéen des sciences telles que, par exemple, l'océanographie, l'hydrographie, les études solaires, la pathologie, etc. ?
- III. — Ne vous paraîtrait-il pas souhaitable de tenter de dégager de ces recherches les données idéales d'un humanisme méditerranéen qui serait peut-être susceptible d'apporter une contribution à la solution de la crise mondiale ?

La Commission des Sciences s'est réunie dans un des salons du Bureau Hydrographique International, sous la présidence de M. le Secrétaire d'Etat Roussel-Despierre, de l'Académie Diplomatique, Président de la Section Scientifique de l'Académie Méditerranéenne. En ouvrant la séance, le Président a indiqué en grandes lignes les idées générales dont la Commission devait s'inspirer. Il a terminé en ces termes :

Arrêtons sur les heures présentes notre pensée. Le monde actuel est en détresse, plus désespéré qu'il ne fut jamais : anarchie des âmes, désorientées dans l'anarchie brutale des intérêts, désespérément attentives au lever de l'étoile d'un autre « Bethléem ». Il s'agit, pour remplir la destinée humaine, de bien autre chose que de distribuer des territoires, du travail, des produits, des loisirs, des plaisirs... Il s'agit de fonder, je n'ose dire un ordre, un monde nouveau, mais, du moins, des principes, une charte humaine, un statut humain. S'il ne faut dire d'une Révolution, il s'agit d'une Restauration des valeurs morales.

Il se peut que le droit égoïste s'absorbe, s'annihile, il se peut que la passion de l'incertaine justice s'abolisse un jour dans la Fraternité. La fraternité commence par le respect de l'individu, je veux dire, de la conscience.

Fonder le règne de la conscience, n'est-ce pas, Messieurs, la pensée de plus en plus distincte, qui se dégage pour nous du passé, des aspirations, immédiates ou lointaines, de la civilisation méditerranéenne ? La défaite de la matière et le triomphe de l'esprit, n'est-ce pas le but, la loi, le principe des principes de l'Humanisme et d'un Enseignement Méditerranéen ?

La Commission, dont M. l'Ingénieur Hydrographe de Vanssay de Blavous, Membre Correspondant de l'Institut et Membre de l'Académie Méditerranéenne, était le Rapporteur Général, a entendu et discuté les rapports et communications de MM. Fernand Benoit, Délégué de la Société du Folklore Français et du Folklore Colonial, Conservateur des Musées d'Arles, sur les manifestations de la vie sociale et de la vie psychique des pays méditerranéens et sur l'oléiculture en Afrique du Nord et en Provence à l'époque romaine; du Docteur Maurice Faure, Président de la Société Médicale du Littoral, Membre de l'Académie Méditerranéenne, sur la rencontre, dans le bassin méditerranéen, des premières espèces humaines; de M. Fichot, de l'Académie des Sciences, sur les marées méditerranéennes; du Docteur Guépin, sur les rythmes telluriques et le phénomène de la vie; du Docteur Kossovitch, de l'Institut Pasteur de Paris, sur la répartition des groupes sanguins chez les peuples du bassin méditerranéen; de M. Probst-Biraben, Docteur ès-Lettres, professeur de Medersa, Membre de l'Institut International de Sociologie, sur le rôle des Orientaux et des Sémites dans la civilisation méditerranéenne et sur les Compagnonnages musulmans et européens; du Capitaine de vaisseau Rouch,

Attaché Naval en Turquie, sur la météorologie méditerranéenne; et de MM. Laubeuf et Fayet, de l'Académie des Sciences; François Canac, Directeur Scientifique du Laboratoire du Centre d'Etudes de la Marine; P.-M. Masson, Schaumasse, de l'Observatoire de Nice, et Charles Vellay, Directeur de la Revue *l'Acropole*, sur le questionnaire.

De son côté, la Commission des Belles-Lettres s'était subdivisée en quatre Sous-Commissions : Commission d'Occitanie, du Proche-Orient, des Questions Italiennes et des Régions Extra-Méditerranéennes. Le travail de ces Sous-Commissions a été condensé dans une assemblée générale de la Commission des Belles-Lettres qui s'est tenue, le samedi après-midi, sous la présidence de M. Gabriel Boissy, Rédacteur en Chef de *Comœdia*, Membre de l'Académie Méditerranéenne, assisté de M. Jean Desthieux, Secrétaire Général de cette Compagnie. Voici la liste des rapports et communications qui ont été examinés :

MM. Agnel (Arles), programme d'une étude sur la musique dans la Méditerranée. Etude des modes et des instruments; Gabriel Alomar (de Majorque), (réponse au questionnaire); Alcanter de Brahm, Vice-Président de la Société des Poètes Français, sur l'Humanisme méditerranéen; Ferdinand Bac, sur l'Humanisme méditerranéen; Docteur Ph. N. Barbatis, de la Société Royale de Médecine de Londres; François Rabelais, humaniste méditerranéen; Serge Bernstamm, la « Mare Nostrum », de V. Blasco Ibañez; L. Berthé de Besaucèle, Agrégé de l'Université, Docteur es-lettres; Chanoine Berthier, Docteur es-lettres, de l'Académie du Duché d'Aoste; G. Berger, président de la Société d'Etudes Philosophiques de Marseille, sur un enseignement méditerranéen; Boudib si Ahmed, sur les Lettres arabes; Boudou-Lashermès, Président de l'Académie du Velay (réponse au questionnaire); J.-B. Bouvier, sur la Littérature Suisse; Marc Brimont, sur les Lettres en Algérie; Gaston Broche, Agrégé de l'Université (réponse au questionnaire); Alberto Cappa, homme de lettres et professeur italien (réponse au questionnaire); René Cassin, Professeur à la Faculté de Droit de Paris (réponse au questionnaire); Yves Châtelain, Agrégé de l'Université, sur l'orientation de la Tunisie littéraire; André Chevillon, de l'Académie Française (réponse au questionnaire); Ed. Clavery, Ministre Plénipotentiaire de France (réponse au questionnaire); Gaston Combarnous (réponse au questionnaire); Pierre Deslandes, des Académies de Dijon et Besançon (réponse au questionnaire); Auguste Esclasons, écrivain catalan; Paul Forestier, Vice-Président de la Société Scientifique et Littéraire de Cannes; Ed. Gargour, sur la Littérature Egyptienne; J. Gilles, Cabiscol de l'Escoló mistralenco, Arles: L'idéal d'un humanisme méditerranéen, selon Frédéric Mistral; J. Grenier, de la Fondation de Lourmarin (réponse au questionnaire); L. Groisard, sur les Lettres or Afrique du Nord; J.-J. Guignelet, Agrégé de l'Université (réponse au questionnaire); Hans Hickmann: l'Egypte, pays d'origine de la musique européenne?; Josué Jehouda, directeur de « La Revue Juive de Genève »; L'humanisme juif; Emir Kamuran Aali Bedir Khan (de Damas); René Lalou (réponse au questionnaire); Philéas Lebesgue, Président de l'Académie des Ecrivains de Province: a) réponse au questionnaire b) les Lettres portugaises; Legendre, Directeur adjoint de la Casa Velasquez à Madrid (réponse au questionnaire); M^{me} Yvonne Lenoir (réponse au questionnaire et note sur l'état des Arts en Dalmatie); M^{me} M. de Martel Patricio: La Pensée Portugaise et la Méditerranée; MM. Camille Maclair, de l'Académie San Fernando (Madrid), de l'Académie de Portugal, de l'Académie Royale de Belgique; sur l'Humanisme méditerranéen; F. Mistral, neveu, sur les Lettres d'expression provençale; Natalucci: Une Initiative méditerranéenne; Louis Piéard, Député, sur les Influences méditerranéennes en Belgique; Pierrugues, au nom de la Société d'Etudes Scientifiques du Var (réponse au questionnaire); M^{me} I. Romanette, Directrice de la Revue « Le Trésor des Lettres »; MM. P.-J. Roudin, ancien Directeur de « La Revue de Catalogne » (réponse au questionnaire); Em. Schaub Koch: « Définition du Classicisme gréco-latin »; Raym. Schatlin, sur les Lettres en Algérie; Albert Tustes, sur la Littérature algérienne; Camille Vallaux: Les principes d'un humanisme méditerranéen; A. Tchobanian, sur la Littérature arménienne; Jos. Vattier, sur l'Humanisme méditerranéen et sur les Lettres au Maroc; Warnier, Directeur de l'Institut Français de Zagreb (réponse au questionnaire); Gaston Zanarini (d'Alexandrie), le principe, la culture et l'universalité du Sémisme; Ph. de Zara, sur l'Humanisme méditerranéen.

Le travail des Sous-Commissions s'est prolongé fort tard. Néanmoins, à 9 heures du soir, les Congressistes se retrouvaient avec un nombreux public dans la salle du Quai de Plaisance pour entendre la conférence spirituelle et savante de M. Georges Avril, Chancelier de l'Académie Méditerranéenne, sur l'Architecture Méditerranéenne. M. Georges Avril, qui est causeur aussi élégant que délicat écrivain, a dégagé, pour un auditoire attentif et charmé, les caractéristiques de la maison d'habitation sur la côte française de la Méditerranée. Des projections illustraient agréablement cette conférence.

Le programme de la matinée du vendredi était particulièrement chargé. Dès 9 heures et demie, les Congressistes étaient réunis au Musée Anthropologique où le Docteur Maurice Faure, Membre de l'Académie Méditerranéenne, leur a donné de

savantes explications sur la préhistoire de la région et spécialement sur la race de Grimaldi dont les premiers squelettes connus sont exposés dans le Musée.

A 10 heures et demie, une réception a eu lieu à la Mairie. En l'absence du Président du Conseil National et du Maire, de nombreux Conseillers Nationaux et les trois Adjoints, MM. Jioffredy, Jacques Reymond et Georges Sangiorgio ont aimablement reçu les hôtes de la Principauté réunis dans la grande Salle des Mariages. M. Jean Desthieux a remercié la Municipalité au nom de l'Académie Méditerranéenne et du Congrès. M. Pierre Jioffredy, au nom des deux Conseils, a souhaité la bienvenue aux invités étrangers et formulé des vœux pour la prospérité de l'Académie et la réussite du Congrès. Puis le champagne a été versé dans les coupes et des toasts cordiaux ont été portés.

Après avoir pris congé, les Congressistes se sont rendus au Musée Océanographique où les attendait M. le Docteur Richard, Directeur du Musée, Membre correspondant de l'Institut et Membre de l'Académie Méditerranéenne, entouré de ses Sous-Directeurs de laboratoire, MM. Sirvent et Oxner. Le Docteur Richard a guidé les visiteurs parmi les collections du Musée qu'il a savamment commentées et dont la richesse et la rareté ont vivement impressionné. Puis on est descendu à l'Aquarium, le plus riche d'Europe en poissons de mer, où l'on a entendu les explications de M. Oxner.

A midi fort exactement, les Membres du Congrès ont gagné le Palais du Gouvernement où S. Exc. le Ministre d'Etat et M^{me} Bouilloux-Lafont les avaient aimablement conviés. Le Chef du Gouvernement Princier accueillait ses hôtes dès l'entrée du grand salon, tandis que M^{me} Bouilloux-Lafont les recevait gracieusement dans un des petits salons. Les personnalités qui, à un titre quelconque, avaient collaboré à l'organisation du Congrès avaient été priées de se joindre aux Congressistes. Un buffet luxueusement servi offrait une abondante variété de boissons apéritives et de friandises. M. Georges Avril en une spirituelle et délicate improvisation présentée à S. Exc. le Ministre d'Etat les remerciements de l'Académie Méditerranéenne et n'eut garde d'omettre un respectueux hommage à l'adresse de S. A. S. le Prince Souverain. Il remercia aussi le Docteur Richard d'avoir bien voulu diriger lui-même les visiteurs du Musée Océanographique à travers ses riches collections. S. Exc. M. Bouilloux-Lafont exprima le plaisir qu'il éprouvait à recevoir les Membres du Congrès, souligna l'intérêt de ces assises et souhaita le succès des travaux dont l'Académie Méditerranéenne avait pris l'heureuse initiative. Il assura M. Georges Avril qu'il ne manquerait pas de faire parvenir à la connaissance du Prince les sentiments respectueux qui avaient été exprimés à l'égard de Sa Personne.

L'après-midi, les Commissions se sont de nouveau réunies en séance de travail.

Le soir, une Conférence avec auditions a été donnée par M. Darius Mithaud, le célèbre compositeur, dans la Salle Ganne mise gracieusement à la disposition du Congrès par la Direction de la Société des Bains de Mer. Une nombreuse assistance au premier rang de laquelle on remarquait: M^{me} Maurice Bouilloux-Lafont et ses invités; la Marquise Chiavari et le Consul d'Italie; M^{me} Julien et le Procureur Général; la Princesse Riza Mirza Khan et M^{me} Lindberg et les personnalités les plus en vue, ainsi que la plupart des Congressistes, a écouté avec attention, parfois avec une légère stupeur, les déclarations hardies du Compositeur-Conférencier, mais a applaudi sans réserve son apologie de la musique méditerranéenne et en particulier de la tradition musicale française dont il a montré, avec la plus intelligente lucidité et la plus haute compétence technique, les caractères propres et les vertus de clarté, d'équilibre, de puissance sans lourdeur et de distinction.

M^{me} Colette Chabry, de l'Opéra-Comique, a chanté, avec un art consommé et un sentiment musical exquis, des œuvres de compositeurs français, italiens et espagnols.

Puis M. Darius Milhaud a fait entendre des disques de chants populaires corses, sardes, grecs, turcs, arabes dont il a lumineusement expliqué les particularités.

Le samedi matin, à 9 heures et demie, des cars ont emporté les Congressistes aux Grottes de Grimaldi où le Docteur Maurice Faure les attendait pour les guider dans leur visite. De là, ils ont gagné le pittoresque village de Peille, puis, sur le chemin du retour, se sont arrêtés à la Turbie où, devant le monument d'Auguste, M. Philippe Casimir leur a fait une brève et savante conférence. Enfin une courte halte leur a permis de voir les merveilleux Jardins Exotiques de Monaco, les plus importants d'Europe.

A 3 heures et demie s'est ouverte, sous la présidence de M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, Président d'Honneur de l'Académie Méditerranéenne, la séance solennelle de clôture. M. le Secrétaire d'Etat Roussel-Despierre, Président de la Section Scientifique de l'Académie, avait pris place aux côtés de M. Louis Bertrand. Parmi les Personnalités Officielles et les Membres du Congrès qui occupaient à peu près les mêmes places qu'à la première séance on notait la présence de S. Exc. Mgr Maurice Clément, Evêque de Monaco. Les dames au premier rang desquelles on remarquait M^{me} Bouilloux-Lafont, étaient plus nombreuses encore qu'à la réunion du jeudi matin.

Le Président a donné la parole à M. de Zara pour lire une déclaration de M. de Nolhac, de l'Académie Française, Président du Comité France-Italie. Dans cette page toute vibrante des sentiments latins auxquels l'éminent Académicien a consacré sa vie, M. de Nolhac affirme :

« La Méditerranée n'est point entre les peuples un instrument de division mais bien un élément de rapprochement. »

M. Roussel-Despierre avait accepté la mission de dégager le sens des travaux et des vœux des deux Commissions, résumés dans les deux rapports généraux. Ne pouvant, en raison de son état de santé, lire lui-même son discours, il avait prié M. Canu-Tassilly de s'en charger. Cette lecture a été écoutée avec une attention passionnée et applaudie avec enthousiasme. Dans un langage d'une rare élévation, en effet, M. Roussel-Despierre constate que le nombre et l'importance des communications reçues démontre que le Congrès a eu pour premier résultat de créer un mouvement d'idées. Une chose est évidente aujourd'hui : c'est la nécessité humaine d'un Humanisme Méditerranéen. En quoi consiste cet Humanisme? Dans la symbiose de l'art et du savoir humain auxquels il faut peut-être « adjoindre, dans ces premières conjonctions des plus hautes facultés humaines, la religion. » L'un des caractères éminents du génie méditerranéen, c'est de rayonner. Il a conquis l'Asie occidentale, l'Europe, l'Afrique, les deux Amériques. « Aucune autre civilisation de nous connue n'a eu pareil destin. » A quelle cause tient donc ce merveilleux don de rayonnement? Sans aucun doute, à son caractère encyclopédique qui lui permet l'intuition et le pouvoir des grandes synthèses; mais aussi à sa passion de l'ordre, de la clarté, à son sens du droit qu'il conçoit non comme un privilège, mais comme le bien commun de tous les hommes, et enfin à son culte de l'idéal dont, pour lui, l'action est la manifestation. M. Roussel-Despierre termine en ces termes :

Parlant au nom d'une Commission Scientifique, il me sera permis de remarquer que la Science, telle que la conçoit le Génie méditerranéen, c'est-à-dire l'organisation de l'Univers dans l'ordre et dans l'harmonie des forces et des lois, la Science constitue un système esthétique parfait. Et c'est pourquoi dans les formules de l'humanisme méditerranéen, que nous cherchons à déterminer, elle s'allie si naturellement à l'art et à la poésie, que, leurs liens reconnus, on ne les pourra plus rompre ni dénouer.

L'art méditerranéen ne doit-il pas à la science l'intelligence de la vie, de la beauté vivante, à la géométrie même ce sens classique de l'équilibre et des proportions, qui atteint la grandeur, non par l'effet de masse, mais par la perfection concrète, visible, évidente de la mesure abstraite?

L'idée de justice ne procède-t-elle pas tout ensemble d'un réflexe analogue au rythme des forces naturelles et d'un concept géométrique d'ordre? Et la morale elle-même, qui, avant la charité, proclama la justice?

Tout est nombre et géométrie. Toute harmonie est nombre; les nombres chantent dans la poésie, dans la symphonie, dans la mélodie, dans la chair palpante des marbres de Michel-Ange et de Rodin. Bourdelle, dans une prose admirable, a glorifié le compas. L'harmonie des mondes, elle-même, qu'est-ce qu'une série musicale d'harmoniques? L'univers est un hymne!

L'un des plus grands entre les Méditerranéens, Pythagore, a entendu l'harmonie des sphères dont vingt siècles plus tard Kepler essayera de formuler les lois et de retrouver le clavier.

Messieurs, notre Congrès, qui est une conjonction, je voudrais dire une conjuration d'élites, assume ici, ce me semble, l'un des grands devoirs, le premier devoir des Elites. Contre les forces mauvaises qui troublent et pervertiraient la conscience humaine, vous engagez l'un des suprêmes combats peut-être où la civilisation intelligente, désintéressée, libérale et morale puisse espérer gagner son salut et reprendre sa marche ascensionnelle vers la vérité et vers la beauté.

Si le progrès humain consiste dans la libération de l'esprit, dans le redressement des valeurs esthétiques, dans la restauration de la dignité humaine, dans la restitution aux élites de leur nécessaire pouvoir, dans l'expansion, en un mot, des forces morales opprimées par le matérialisme économique (n'est-ce pas là la conception vraiment méditerranéenne du progrès humain?) vous aurez, Messieurs, ranimé dans les âmes découragées la foi déçue au progrès et bien servi l'Humanité.

Après ce beau discours, la parole est donnée à M. l'Ingénieur Hydrographe de Vanssay de Blavous pour le rapport de la Commission des Sciences. En une prose de la plus élégante précision, l'éminent Directeur du Bureau Hydrographique International a condensé le sens et la portée des communications soumises aux délibérations de la Commission et donné lecture des vœux qui en sont la conclusion. Voici ces vœux :

La Commission a été unanime à approuver l'utilité et la possibilité d'un enseignement méditerranéen qui, montrant comment et dans quelles conditions s'est formé et développé l'Humanisme Méditerranéen, pourrait en dégager les données idéales et contribuerait, pour le bien de l'humanité, à en répandre la culture et les bienfaits.

Cet enseignement lui semble devoir porter entre autres :

1° Sur la géophysique des régions méditerranéennes et les conditions d'habitat des peuples des rives de cette mer;

2° Sur la formation et l'histoire géologique et géographique de la Méditerranée jusqu'à la période moderne;

3° Sur les phénomènes biologiques, physico-chimiques et sur les bienfaits du climat;

4° Sur l'anthropologie et sur l'histoire de la médecine d'Hippocrate à nos jours, telle qu'elle a été pratiquée et enseignée par les peuples méditerranéens, notamment par les Arabes;

5° Sur l'histoire de la formation des peuples méditerranéens et la description de leurs civilisations;

6° Sur l'histoire des sciences chez ces peuples (en particulier de l'Astronomie, depuis les Chaldéens et les Phéniciens jusqu'à nos jours); de leurs arts, de leurs usages, de leur architecture, de leurs conceptions de la philosophie, de la religion, du droit, de la sociologie, puis de leurs langues et de leurs écritures.

La Commission émet en outre le vœu qu'une large propagande soit faite dans le monde pour attirer autour de cet enseignement les professeurs compétents et de nombreux étudiants; et que, sans attendre une réalisation complète qui demandera plusieurs années, il soit procédé, dans un délai aussi court que possible, à la création d'un enseignement qui, profitant des éléments fournis par la présence de l'Observatoire du Mont-Gros, de l'Institut des études solaires, des Musées Océanographique et Ethnographique, porterait sur l'Astronomie, l'Astrophysique, la Météorologie et ses applications à la Biologie, l'Océanographie et l'Ethnographie.

On applaudit avec énergie, puis, le Président donne la parole à M. Jean Desthieux, Secrétaire Général de l'Académie Méditerranéenne et Rapporteur Général de la Commission des Belles Lettres, qui lit avec une fougue impétueuse et une ardente conviction, des pages d'un noble lyrisme où il s'attache à démontrer que les dissentiments qui ont pu, dans le passé, opposer les uns aux autres les peuples méditerranéens, n'étaient dus qu'à des préjugés, des incompréhensions réciproques et que tout, au contraire, l'identité du climat, la nature du sol, la similitude des besoins comme celle des tempéraments sont faits pour les réunir.

« Alors que la nature et les éléments ont uni les peuples méditerranéens successivement colonisés ou civilisés les uns par les autres, — a dit à peu près le Rapporteur Général, — ce sont les légendes qui les ont divisés par le travail des fanatiques. Or, ces légendes reposent presque toutes sur des mythes communs. L'Humanisme tel qu'on l'a conçu a contribué à retrécir le champ des connaissances relatives aux origines de la civilisation parce qu'il a trop négligé les apports sémitiques, chrétiens et islamiques au profit du seul bagage gréco-latin. Et c'est ainsi qu'on en est venu à la conception anti-géographique et inéquitable d'une Méditerranée réduite aux seules dimensions d'un lac latin. »

D'autre part, et pour la première fois, M. Desthieux a cherché une explication du phénomène en vertu duquel la Méditerranée fut le berceau de toutes les civilisations depuis répandues dans le monde. Et

il semble bien avoir apporté une explication d'autant plus plausible qu'elle s'accorde avec certaines des constatations de la science.

Enfin, comme il s'agissait de rechercher les principes d'un enseignement méditerranéen, M. Jean Desthieux s'est attaché à démontrer qu'on pourrait, tant à Monaco, qu'autour de Monaco, distribuer un enseignement d'un caractère tout particulier, méditerranéen et universel parce que méditerranéen, mais s'inspirant d'un esprit et affirmant des méthodes différents de l'esprit et des méthodes universitaires.

Ce discours enflammé soulève les applaudissements unanimes de l'auditoire.

Enfin, le Président de la séance, M. Louis Bertrand prend la parole. Son discours d'une élégance exquise et d'une délicate ironie, montre dans une première partie toutes les difficultés de la tâche entreprise. Avec la précision d'un humaniste habitué à penser clairement et d'un voyageur familiarisé avec les diverses civilisations qui fleurissent sur les bords de la Méditerranée, il a d'abord indiqué les caractères qui distinguent et parfois opposent ces civilisations. Puis, dans une seconde partie, il a montré sur quel plan supérieur peut s'opérer leur conjonction. Il a félicité le Congrès de s'être consacré à cette tâche et il a exprimé son espoir dans les heureux résultats de ses travaux. Nous regrettons de ne pas posséder le texte de cette page magistrale dont notre résumé ne peut donner qu'une bien imparfaite idée.

Le soir, à 8 heures et demie, un banquet a réuni au Café de Paris les Congressistes et les invités de l'Académie Méditerranéenne, au nombre d'une centaine. Le repas était servi par petites tables. S. Exc. le Ministre d'Etat présidait, ayant à sa table M^{me} Blasco Ibanez, M^{me} Fayet, M. Louis Bertrand, le Docteur Henri Settimo, Président du Conseil National; M. Sorre, représentant le Ministre de l'Education Nationale; le Comte Gautier-Vignal, Consul Général, Délégué du Gouvernement Roumain; M. le Consul Bouvier, Délégué du Gouvernement Belge; le Docteur Barbais, Délégué du Gouvernement Grec.

Aux autres tables avaient été groupés un Membre de l'Académie Méditerranéenne, une ou deux personnalités officielles, et un ou deux Congressistes. De nombreuses dames ornaient de leur présence les tables principales.

Au champagne, M. Jean Desthieux donne lecture du télégramme adressé par S. A. S. le Prince au Président de l'Académie. Ce télégramme dont nous avons donné la teneur en tête de ce journal a été écouté debout et longuement applaudi. L'orchestre a fait entendre l'*Hymne Monégasque*.

M. Desthieux a lu ensuite un télégramme de M. Gaston Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres, qui a été accueilli par d'unanimes bravos.

M. Gabriel Boissy, de l'Académie Méditerranéenne, a ensuite pris la parole au nom de cette Compagnie. L'orateur rappelle qu'il a été l'un des trois ou quatre pionniers de l'idée qui se fixe aujourd'hui et s'épanouit à travers le monde méditerranéen, le dépasse et s'affirme comme un grand espoir vers une unité spirituelle, seule capable d'apaiser ou d'atténuer les querelles des intérêts : celles de la politique et celles de l'histoire.

De cet espoir, il fait hommage à l'Académie Méditerranéenne et à S. A. S. le Prince qui l'honore de Son Haut Patronage.

On aura raison des désordres, des conflits, des divergences qui inquiètent le monde en recherchant les harmonies dont l'humanisme offre la clef, — la hiérarchie des valeurs, des droits et des devoirs de chacun. Il faut assurer la suprématie de la raison sur les sentiments. Le fait méditerranéen est l'exemple et le signe d'une bonne méthode humanistique. Il permet d'entrevoir le jour où les hommes s'humaniseront jusqu'à devenir tout à fait maîtres d'eux-mêmes et vainqueurs de toutes les prétendues fatalités.

Il serait beau que l'essor décisif fût pris dans ce lieu fabuleux où Hercule terrassa le farouche Géryon.

S. Exc. M. Bouilloux-Lafont s'est ensuite exprimé en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,

S. A. S. le Prince, sous le Haut patronage de qui se sont déroulés vos travaux, a bien voulu me confier toute particulière qu'il a éprouvée à voir les représentants qualifiés de compagnies illustres, les savants, les érudits, les lettrés venus de la plupart des pays qui bordent la Méditerranée ou qui ont reçu l'empreinte des civilisations épanouies sur ses rives, tant d'éminentes personnalités, en un mot, se rassembler à l'appel de la jeune Académie Méditerranéenne pour dégager les traits essentiels des philosophies, des religions, des arts méditerranéens, en rechercher les caractères communs, en montrer l'influence dans le monde et rétablir en face du culte de la force, du goût de l'énorme et du démesuré, de l'esprit grégaire, le sens des valeurs et les hautes disciplines que, depuis des siècles, ces philosophies, ces religions et ces arts proposent à l'humanité.

De l'immense Thétis, dont les flots, aux temps préhistoriques, embrassaient le globe, il ne reste plus que ce lac bleu entre trois continents. Mais, source inépuisable de sagesse et de beauté, il déborde ses étroits rivages et ne cesse de répandre sur le monde la pensée qu'il a nourrie et l'idéal qu'il inspire.

Il y a une vingtaine d'années, au cours de la guerre, un illustre philosophe italien a opposé la notion de la qualité à la notion de la quantité. N'est-ce pas, dans une formule saisissante, le programme même de vos travaux ?

Ce n'est pas mon rôle ici de préciser les résultats de vos enquêtes, de dégager le sens et la portée de vos délibérations. Vos rapporteurs généraux l'ont fait avant moi et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Mais de leurs conclusions, il me paraît bien ressortir que l'idée de qualité domine l'ensemble des civilisations méditerranéennes et trouve son plein épanouissement dans la civilisation gréco-latine. A la notion de puissance, elle préfère la notion de perfection dont un grand poète méditerranéen a écrit :

Mais la perfection est chose plus célée.

Cet idéal, qui fut celui du classicisme français et dont notre Racine, par exemple, donna l'image achevée, s'est obscurci sous l'influence d'autres cultures et c'est encore un Méditerranéen illustre, l'un de vos membres libres, Messieurs de l'Académie Méditerranéenne, dont vous avez applaudi, l'autre jour, la ferme déclaration, qui le déplore en une prose égale en netteté et en précision aux vers splendides de la « Jeune Parque » et du « Cimetière Marin » :

« La beauté est une sorte de morte. L'excitation toute brute est la maîtresse souveraine des âmes récentes. On ne voit guère plus de produits du désir de perfection. »

Inquiétant symptôme qui montre l'homme moderne livré aux « valeurs de choc », comme dit encore le même auteur : « ...pénétré par les modes les plus instables et les plus immédiats de la vie psychique et sensitive ».

Cette abdication de la raison, de la conscience, « des formes volontaires et soutenues de l'action mentale » devant « l'inconscient », « l'irrationnel », « l'instantané », n'est-ce pas un recul des influences méditerranéennes et ne serait-il pas bon, ne serait-il pas salutaire que le cocher dont parle Platon reprit les rênes et contint d'une main ferme et attentive les rébellions du cheval noir et les emportements de son blanc compagnon ?

C'est là, si je ne me trompe, le but vers lequel tendent vos travaux et c'est ce qui leur vaudra les sympathies et les encouragements de ceux que préoccupe l'avenir de l'humanité.

Le Gouvernement Princier et moi-même les avons suivis avec intérêt. Je félicite l'Académie Méditerranéenne d'en avoir pris l'initiative. Je souhaite qu'en quittant ce pays vous emportiez, non seulement le souvenir de ses beautés enchanteuses et de ses séductions, de sa joie de vivre, de sa simplicité, de son humanité, de son « estrambord », mot magnifique que Mistral a mis dans nos mémoires, de son estrambord et de son soleil, mais aussi celui de l'activité intellectuelle qui s'y développe aussi bien dans ce centre qu'à la Société des Conférences, au Bureau Hydrographique et au Musée Océanographique.

Je tiens à saluer d'une façon particulière les délégués des Gouvernements qui ont bien voulu se faire représenter. J'adresse aussi l'expression d'une gratitude spéciale aux savants et aux lettrés venus de pays lointains pour prendre part à ces assises. Je forme des vœux, Messieurs, pour votre prospérité et celle des pays que vous représentez avec tant de distinction. Je forme des vœux aussi, au moment où les heures sont lourdes pour la conscience humaine, à la veille de ce 11 novembre, cette grande fête du souvenir, pour que les peuples qui furent au coude à coude, il y a vingt ans, pour sauver la civilisation, s'unissent à nouveau aujourd'hui, regardant vers les cimes, pour tenir toutes grandes ouvertes les portes blanches de la paix.

Je vous invite, Messieurs, à lever vos verres en hommage à S.A.S. le Prince et à la Famille Princière.

Des applaudissements chaleureux et prolongés ont à plusieurs reprises souligné les paroles de M. le Ministre d'Etat.

Les conservations ont ensuite repris autour des tables élégamment fleuries et se sont poursuivies quelque temps encore dans une atmosphère de cordiale et compréhensive sympathie entre les personnalités venues des points les plus éloignés du littoral méditerranéen et même de régions extra-méditerranéennes, pour travailler d'un seul cœur à la renaissance d'un Humanisme qui puisse les unir sous une même discipline morale et dans un même idéal.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Résultats obtenus aux examens du Baccalauréat en 1935

LYCÉE DE GARÇONS

Deuxième Partie. — *Mathématiques Élémentaires* : Reçus : Granet Henri; Miquel Pierre, mention Assez Bien; Notari Georges, mention Bien; Surribas Robert, mention Assez Bien.

Philosophie : Reçus : Angeli Maurice, mention Assez Bien; Bermond Louis; Martin de Lagarde Michel; Noghès Alexandre, mention Assez Bien; Notari Pierre; Peretti Marc; Sangeorge Raymond; Weber Jean-Marie.

Première Partie. — Section A' : Reçus : Bézian Jean; Esser Martinus; Fournier Paul; Girent André.

Admissible : Blancheri Jean.

Section B' : Reçus : Blin Clément; Danesi Paul; Giudicelli Charles; Guizol Georges; de Laptow Nicolas; Odetti Victor; Picco Laurent; Sbaratto Jean.

Admissible : Aramini Antoine.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE JEUNES FILLES

Deuxième Partie. — *Mathématiques Élémentaires* : Reçues : Bourgenot Simone, mention Assez Bien; Mathieu Simone.

Philosophie : Reçues : Franzi Simone; Lahaye Madeleine; Scotto Antoinette; Tonetti Simone.

Admissible : Besse de Laromiguière Simone.

Première Partie. — Section A' : Reçues : Manescau Marthe, mention Bien; Marquet Josette; Nolhac Mireille; Tholosan Lucienne, mention Assez Bien.

Admissible : Fruchier Anne-Marie.

Section B' : Reçues : Lemoine Denise; Lucron Alice.

LYCÉE DE GARÇONS

ET ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES FILLES

Présentés 57
Admissibles 40 (soit 70 %)
Reçus 36 (soit 63 %)

2 Mentions Bien.
6 Mentions Assez Bien.

Relevé Hebdomadaire des Prix de la Viande et de la Charcuterie

1^{re} Qualité

BOEUF

PRIX AU KILOGR.

Bas Morceaux
(pour pot-au-feu)

Collet, poitrine, plate-côte, bavette, gîte-gîte 3 à 8
(pour bourguignon et mode)
Dessus de côtes, macreuse, premier talon, veine grasse 6 à 12
(pour rôtis et grillades)
Bavette, basses-côtes, paleron 11 à 13
Morceaux de Choix
(grillades et rôtis)
Entrecôtes, tranche à bifteck 14 à 17,50
Faux-filets, rumsteck 17 à 20
Filet 20 à 25

VEAU

Bas Morceaux
(pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, jarret, tendron, poitrine 6 à 12
Morceaux de Choix
(pour grillades et rôtis)
Côtes 1^{re} et 2^{me}, filet, quasi, noix, escalopes 14 à 20

MOUTON

Bas Morceaux
(pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, poitrine, épaule, côtes découvertes 5 à 12

PRIX AU KILOGR.

Morceaux de Choix
(pour grillades et rôtis)
Côtes 1^{re} et 2^{me}, gigot, carré, selle, filet 14 à 20

CHEVAL

Bas Morceaux
(pour ragoûts et daube)

Poitrine, plate-côte, gîte-gîte, viande hachée 3 à 6

Morceaux de Choix
(pour grillades et rôtis)

Faux-filet, rumsteck, tranche, entre-côte 9 à 11
Filet 15

PORC (viande fraîche)

Bas Morceaux

Plate-côte, pieds, tête, couenne, pointe d'échine 4 à 6

Morceaux de Choix
(grillades ou rôtis)

Filet, carré de côtes, échine 11 à 14
Saucisse fraîche du jour 12 à 13

SALAISONS

Poitrine et lard salés 4 à 8
Jambonneaux et plates-côtes salés 4 à 6

CHARCUTERIE CUITE

Jambons, saucissons 20 à 24
Pâtés divers, cervelas, fromage tête .. 10 à 20
Boudin choix 6 à 8
Andouillettes 12 à 15

Monaco, le 5 novembre 1935.

Prix du lait, sans changement : En boutique : 1 fr. 40 le litre; à domicile : 1 fr. 60 le litre.

INFORMATIONS

Dans son audience du 29 octobre 1935, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements ci-après :

B. de S.-H., F.-W.-F., homme de lettres, né à Smyrne (Turquie), le 23 novembre 1885, demeurant à Beausoleil (A.-M.) : 16 francs d'amende (avec sursis), pour menaces de mort, et allocation à la partie civile de la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts;

C. J.-M.-F., agent d'affaires, né à Monaco, le 29 septembre 1901, domicilié à Monaco : 25 francs d'amende, pour menaces de mort.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant enregistrement, le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco a admis le sieur Emilien AUZELLO, commerçant, à Monte-Carlo, boulevard de France, au bénéfice de la liquidation judiciaire.

M. Eugène Trotabas, juge du siège, a été nommé juge commissaire, et M. Orecchia, liquidateur provisoire de la dite liquidation judiciaire.

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 31 octobre 1935.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant enregistrement, le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco a admis le sieur Ludovic ASIANI, commerçant à Monaco, au bénéfice de la liquidation judiciaire.

M. Eugène Trotabas, juge du Tribunal a été nommé juge commissaire, et M. Orecchia, liquidateur provisoire de la dite liquidation judiciaire.

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 31 octobre 1935.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

EXTRAIT

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, le vingt-sept juin mil neuf cent trente-cinq, enregistré, Entre le sieur Nieczislaw OXNER, Sous-Directeur du Musée Océanographique de Monaco, demeurant à Monaco, rue Suffren-Reymond ;

Et la dame Alice GREER, sans profession, domicile ni résidence connus ;

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Donne défaut contre la dame Greer ;

« Confirme le jugement du vingt-huit avril mil neuf cent trente-deux, enregistré ; Dit en conséquence que le mariage contracté à Londres le onze juillet mil neuf cent sept entre le sieur Oxner et la dame Greer est nul. »

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution du jugement sus visé.

Monaco, le 7 novembre 1935.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur FERRI, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 9 h. 30, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat ou passer un contrat d'union,

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la faillite BONGIOVANNI, sont informés que la deuxième vérification des créances aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 9 h. 30, et sont invités à remettre, s'ils ne l'ont déjà fait, soit au Greffe Général, soit au syndic, M. Orecchia, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur GAYERO, sont informés que la deuxième vérification des créances aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 10 heures, et sont invités à remettre, s'ils ne l'ont déjà fait, soit au Greffe Général, soit au liquidateur, M. Orecchia, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur ESCAICH, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 10 heures, à l'effet d'être consultés tant que sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la liquidation judiciaire AUZELLO, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 10 heures, à l'effet d'être consultés sur le maintien ou le remplacement du liquidateur provisoire et sur l'utilité d'élire parmi eux des contrôleurs.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

AVIS

Les créanciers de la liquidation judiciaire ASIANI, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu au Palais de Justice à Monaco, le 13 novembre 1935, à 10 heures, à l'effet d'être consultés tant sur le maintien ou le remplacement du liquidateur provisoire que sur l'utilité d'élire parmi eux des contrôleurs.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN
Docteur en Droit, Notaire à Monaco

**Cession de part indivise dans fonds
de commerce**
(Première Insertion)

Suivant acte reçu par M^e Eymin, notaire soussigné, le 31 octobre 1935, enregistré, M^{me} Catherine-Blanche RAMBAUDO, épouse de M. Riccardo GAY, commerçant, avec qui elle demeure à Monte-Carlo, a acquis de M. Eliseo BORIOLI, barman, demeurant Winter Palace, avenue de la Madone, à Monte-Carlo, la part, soit moitié appartenant au dit M. Borioli, dans le fonds de commerce de bar de luxe connu sous la dénomination de *Rubis Bar*, exploité avenue de la Madone, à Monte-Carlo.

Les créanciers de M. Borioli, s'il en existe, sont invités sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements qui seraient faits en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 7 novembre 1935.

(Signé :) Alex. EYMIN.

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO
(Mont-de-Piété)

VENTE

Il sera procédé le **Mercredi 20 Novembre 1935**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant les mois de Janvier et Février 1935, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux et objets divers.

Société Civile**des Obligataires des Etablissements G. Barbier**

Messieurs les Obligataires sont informés que l'Assemblée Générale de la Société, réunie le 29 octobre 1935, a pris la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale de la Société Civile des Obligataires de la Société des Etablissements G. Barbier, décide qu'à partir du 1^{er} Mai 1935, l'impôt cédulaire sur les revenus des obligations de la Société, sera pris en charge par les Obligataires. Cette décision sera révisable aussitôt que la Société sera en mesure de rémunérer son capital actions. »

CETTE RÉOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Le Président de la Société Civile.

SOCIÉTÉ CONTINENTALE DE GESTION

Société Anonyme au Capital de Frs. 107.130.000.
Siège Social à Monaco.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire par application de l'article 29 des Statuts, à Monaco, au siège social, place du Palais, n° 2, le 25 novembre 1935, à 12 heures, en vue de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1° Examen du Rapport du Conseil et du Rapport des Commissaires sur les Comptes de l'Exercice social clos le 30 juin 1935. Examen du Bilan à cette date. Approbation des Comptes, s'il y a lieu, et quitus aux Administrateurs ;

2° Désignation des Commissaires aux Comptes et fixation de leur rémunération ;

3° Autorisations à donner aux Administrateurs ayant des intérêts dans des entreprises en relations d'affaires avec la Société ;

4° Divers.

Les actionnaires, actuellement tous porteurs de titres nominatifs, ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale ou de s'y faire représenter par un mandataire, à condition qu'ils soient titulaires de leurs titres depuis cinq jours au moins avant la réunion.

Les actionnaires pourront se faire représenter à l'Assemblée par un mandataire, à condition toutefois que celui-ci soit lui-même actionnaire.

Les Sociétés actionnaires pourront se faire représenter par une personne non actionnaire munie d'un pouvoir régulier.

Sur demande adressée au siège social, la Société fournira aux actionnaires des formules de pouvoir.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège social avant l'ouverture de la réunion.

Le Conseil d'Administration.

**Société Anonyme des Grands Hôtels de Londres
Monte-Carlo Palace et Alexandra à Monte-Carlo**

CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la Société des Grands Hôtels de Londres, Monte-Carlo Palace et Alexandra sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le jeudi 28 novembre 1935, à quinze heures, au siège social (Monte-Carlo-Palace à Monte-Carlo).

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'Administration ;
2° Rapport des Commissaires aux Comptes ;
3° Examen des Comptes de l'Exercice 1934-1935
Approbation, s'il y a lieu, et décharge à qui de droit
4° Fixation du dividende ;
5° Quitus définitif à un Administrateur démissionnaire ;

6° Election d'un Administrateur en remplacement de celui démissionnaire ;

7° Réélection de deux Administrateurs sortants en conformité de l'article 26 des Statuts ;

8° Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1935-1936 et fixation de leur rétribution ;

9° Autorisation à donner aux Administrateurs dans les termes de l'article 36 des Statuts, et fixation de leur rémunération.

Conformément à l'article 45 des Statuts, ont le droit de prendre part à l'Assemblée, les propriétaires de dix actions au moins et ceux qui, par suite de groupement, représentent au moins ce nombre d'actions

Pour être admis à l'Assemblée, les Actionnaires devront déposer leurs titres au plus tard le 19 novembre 1935, à midi, soit au siège social soit dans un établissement de crédit de la Principauté.

En cas de représentation par mandataire les procurations données dans les formes prescrites devront être déposées au siège social au plus tard le 19 novembre 1935.

Le Conseil d'Administration.

Société Anonyme de l'Hôtel Windsor et ses Annexes

Les Actionnaires de la Société Anonyme de l'Hôtel Windsor et ses Annexes, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le mercredi 27 novembre 1935, à 15 h. 30, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ;

2° Approbation des Comptes ;

3° Quitus aux Administrateurs ;

4° Nomination d'un ou plusieurs Administrateurs ;

5° Démission d'Administrateurs ;

6° Nomination des Commissaires aux Comptes et fixation de leurs attributions ;

7° Questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

MONTE-CARLO**SAISON D'HIVER**

15 Novembre - 15 Mai

TOUS LES ARTS**TOUS LES SPORTS****TOUTES LES ATTRACTIONS****GOLF**

18 Trous -- Ouvert toute l'Année

MONTE-CARLO COUNTRY CLUB

20 Courts de Tennis et de Squash Racquets

:: :: :: RESTAURANT :: :: ::

MONTE-CARLO BEACH

Piscine Olympique

ETABLISSEMENT PHYSIOTHERAPIQUE

Son Luxe, son Confort, ses Installations Modernes

**COMMUNICATIONS RAPIDES
PAR CHEMIN DE FER P.-L.-M.**

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1935